La simulation parlementaire

Développé par Stéphany Halikas

Distribué par le Conseil jeunesse provincial

Conçu pour les élèves de 9e à la 12e des cours de Français arts langagiers - Immersion au Manitoba

Il existe également une version pour les cours de Sciences humaines 10F et Français langue première.

Table des matières

1. Table des matières
2. Projet de loi concernant la simulation parlementaire en salle de classe
3. Apprentissages incontournables et lien avec les programmes d'études
4. Plan de leçons (détaillé)
5. Résumé des leçons (aide-mémoire)
8. Liste de ressources externes
9. Annexes

2. Projet de loi concernant la simulation parlementaire en salle de classe

Il est attendu que :

a) Le Parlement jeunesse franco-manitobain (PJFM) est une simulation parlementaire créée par et pour les jeunes d'expression française de 14 à 25 ans[1].
b) Un participant au PJFM pourra[2] :
    - Débattre des projets de loi fictifs farfelus ou ancrés dans l'actualité,
    - Se familiariser avec le système parlementaire et ses procédures,
    - Comprendre et pratiquer son droit démocratique,
    - Pratiquer la prise de parole en public,
    - Développer sa pensée critique et l'art de la négociation,
    - Rencontrer des jeunes d'expression française de partout au Manitoba,
    - Participer à des activités culturelles francophones en soirée,
    - Passer trois jours à parler en français de façons planifiée et spontanée.
c) Le PJFM note une baisse d'inscription depuis les dernières années.
d) Le nombre moyen de participants à cette activité est d'environ 20 à 30 participants.
e) Le nombre potentiel de participants peut être d'environ 60 à 80 personnes.
f) Le Conseil jeunesse provincial (CJP) est fier partenaire du PJFM et appuie le cabinet selon les besoins d'année en année.
g) Le CJP et le PJFM cherchent une façon de rehausser l'intérêt et les inscriptions.
a) Le programme d'immersion vise à développer des jeunes qui peuvent, avec fierté et facilité, interagir en français de façon autonome et spontanée et qui cherchent à prendre part à l'espace et à la collectivité francophones.
b) Les cours de français au secondaire sont composés de cinq volets :
    - Dégager et valider le sens pour soi et avec autrui
    - Générer un message et le valider pour soi et avec autrui
    - Analyser, évaluer et transformer les idées et l'information
    - Acquérir les connaissances langagières et les référents socioculturels
    - Évaluer la portée de la langue française sur son apprentissage et sur sa personne
c) Ces volets visent à évaluer les compétences langagières de l'élève tant à l'oral qu'à l'écrit, ainsi que la planification, la présentation et l'évaluation de ses apprentissages.
d) Stéphany Halikas est une enseignante de français et une ancienne membre du Cabinet du PJFM qui tient à cœur l'épanouissement des élèves de la 9e à la 12e et du PJFM.

Qu'il soit résolu et décrété que :

a) Le CJP mandate Stéphany Halikas de créer un scénario pédagogique sur la simulation parlementaire.
b) Un scénario pédagogique soit créé pour les cours de français arts langagiers — Immersion de la 9e à la 12e année.
c) Ce scénario ait pour but :
    - Qu'avant tout, les élèves vivent une expérience plaisante, enrichissante, non stressante et qu'ils aient une expérience positive avec la langue française.

[1] Source : pjfrancomanitobain.org/cest-quoi-le-pjfm

- De démontrer que les simulations parlementaires (comme le PJFM) peuvent être un outil d'apprentissage dans la salle de classe.
- D'inciter les élèves à participer au PJFM.
- Créer une situation d'apprentissage authentique pour satisfaire aux apprentissages incontournables du programme d'étude.
- Le Cabinet du PJFM soit consulté pour assurer un suivi et pour que le scénario reflète les valeurs et la mission du PJFM.
- Le scénario comporte une série de leçons, de matériel d'appui et de grilles d'évaluation.

Note : Il est important de communiquer avec les autres enseignants de français et de sciences humaines de votre école pour vous assurer de ne pas dédoubler l'activité. C'est un grand projet et on ne voudrait surtout pas que les élèves s'en lassent. Je le suggère fortement pour les élèves de la 9^{e} année en sciences humaines, ou en français si ce n'est pas possible en sciences humaines.

3. Apprentissages incontournables et lien avec les programmes d'études

Ce scénario d'apprentissage est conçu pour permettre aux élèves de vivre le fonctionnement du gouvernement en participant à une simulation d'une session parlementaire. Chaque étudiant pourra se préparer à débattre un projet de loi fictif sérieux ou farfelu. Pour ce faire, ce guide pédagogique s'appuie sur les Apprentissages incontournables suivants :

Apprentissages incontournables (9e et 10e année)

C-DV 1 — planifie, valide et justifie, à toutes les étapes de son processus de négociation de sens, en déterminant,

- ses hypothèses concernant le texte ;

C-AC 1 — précise sa compréhension, élabore des messages clairs et cohérents ou produit l'effet désiré en mettant à profit les connaissances suivantes,

- les modes et les temps verbaux ;
- le vocabulaire approprié pour le contexte ;
- les registres de langue ;
- la prosodie.

C-AÉ2 — porte un jugement critique, éthique ou esthétique sur l'intention, la qualité du contenu et la forme en examinant :

- le degré d'objectivité de l'information et les partis pris ;

C-AÉ3 — établit, ajuste et valide son point de vue en :

- élaborant des preuves soutenant ses idées pour développer une argumentation efficace ;
- considérant plusieurs points de vue et en confrontant ses connaissances, croyances et valeurs ;
- modifiant ses hypothèses selon les rétroactions reçues.

C-GV 1 — analyse, planifie la tâche de communication, puis ajuste son processus d'expression, en tenant compte,

- de l'intention de communication et du public cible ;
- de la pertinence du contenu ;
- de l'organisation et la cohérence du texte ;
- des règles de la langue et des conventions de la communication ;

C-GV2 — s'exprime à l'oral avec aisance, précision et cohérence de façon spontanée et planifiée pour :

- communiquer et justifier sa pensée (émotion, sentiment, réaction, préférence) ;
- questionner et se questionner, générer de nouvelles perspectives et des actions possibles ;
- participer à une conversation ;
- discuter d'une hypothèse et explorer une solution ;
- jouer avec la langue et créer des effets (s'amuser, se divertir, dramatiser, improviser, faire des blagues ou des jeux de mots) ;

C-GV3 — crée une variété de textes courants portant sur des enjeux sociaux pour s'exprimer, et convaincre.

C-GV5 — rend son message clair, cohérent et pertinent en tenant compte :
• des règles de la langue et des conventions de la communication ;
• de l'élaboration et de l'organisation des idées ;
• des normes pour citer correctement des références fiables ;
• de la prosodie ;
• de la rétroaction du public cible.

C-EP4 — accroit son développement personnel, intellectuel, social et identitaire en relevant le défi de créer en français.

Apprentissages incontournables (11e et 12e année)

A-DV 2 —bâtit, démontre et approfondit sa compréhension de multiples façons en :
• posant des questions réfléchies et nuancées sur des sujets controversés, complexes ou abstraits ;
• cherchant les nuances, les subtilités et les concepts abstraits du texte ;
• analysant le message et la vision du monde qui y sont reflétés en considérant les enjeux et les valeurs historiques, personnelles, sociales et éthiques ;
• développant ses arguments, basés sur des preuves ;
• mettant à profit les rétroactions d'autrui pour affiner son interprétation ;

A-AC 1 —précise sa compréhension, élabore des messages clairs et cohérents ou produit l'effet désiré en mettant à profit les connaissances suivantes :
• les modes et les temps verbaux ;
• les registres de langue ;
• la prosodie ;
• la tonalité ;

A-GV 1 —analyse, planifie la tâche de communication, puis ajuste son processus d'expression, en tenant compte :
• de l'intention de communication et du public cible ;
• des conditions de création du texte ;
• de la pertinence du contenu ;
• de l'organisation et de la cohérence du texte ;
• des règles de la langue et des conventions de la communication ;
• des effets à créer et des procédés par lesquels les produire ;
• de la tonalité ;

A-GV2 —s'exprime à l'oral avec aisance, précision et cohérence de façon spontanée et planifiée pour :
• développer une argumentation afin d'évoquer ou de défendre son point de vue, critiquer et donner son opinion ;
• jouer avec la langue et créer des effets (s'amuser, se divertir, dramatiser, improviser, faire des blagues ou des jeux de mots) ;

A-GV5 —rend son message clair, cohérent et pertinent, avec le souci de créer des effets en tenant compte :
• du développement et de l'organisation des idées ;
• de la tonalité ;
• de la prosodie ;
• de la rétroaction de son public cible ;
• des normes, pour citer correctement des références fiables et variées.

A-AÉ3 —établit, ajuste et valide son point de vue en :
• élaborant des preuves soutenant ses idées pour développer une argumentation efficace ;
• formulant un point de vue réfléchi face à un questionnement ;
• modifiant ses hypothèses selon les rétroactions reçues ;

A-AÉ5 —fait preuve de créativité dans l'utilisation de la langue en intégrant des procédés qui relèvent de l'humour,

A-EP4 —accroit son épanouissement personnel, intellectuel, social et identitaire en relevant le défi de créer en français.

2. Plan de leçons

Pré activité - Polarisation

But de l'activité : Permettre aux élèves de prendre la parole dans une situation informelle et les initier aux procédures parlementaires (un discours par personne ; la présidence donne le droit de parole ; la préparation d'un discours ; parler debout un à la fois).
Durée : 30-60 minutes (à la discrétion de l'enseignant(e))
Matériel : Liste de classe,
Un grand espace pour se déplacer,
Annexe 1 — Questions de polarisation

Étape 1 — préparation

Créez un espace assez grand pour permettre à vos élèves de se déplacer d'un côté ou l'autre de vous.

Étape 2 — prise de position

Faites la lecture de chaque affirmation une à la fois. Après avoir lu l'affirmation (par exemple : Préférez-vous perdre tous vos cheveux, ou toutes vos dents ?), donnez le temps aux élèves de choisir une option et de se déplacer du côté désigné pour chaque option. Ils ne peuvent pas se mettre entre les deux. Leur choix doit être définitif. (Voir image ci-dessous)

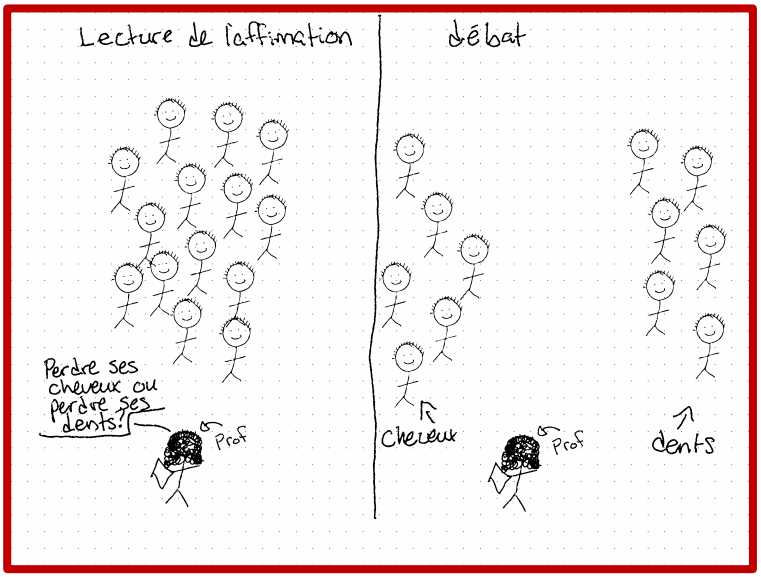

Étape 3 — débat

Les élèves doivent maintenant débattre leur choix. Pour ce faire, vous avez plusieurs options :

Option 1 : Les élèves peuvent faire un caucus pour discuter d'arguments (1 minute) et choisir un porte-parole pour défendre le point de vue. Cette option est bonne si les élèves n'ont jamais débattu, s'ils veulent un échauffement avant les « vrais débats » ou si votre groupe est généralement gêné.

Option 2 : Les élèves font un caucus pour assigner des arguments à plusieurs personnes qui débattront, ou pour inspirer des débats individuels. Pour cette option, donnez une ou deux minutes de préparation individuelle avant d'ouvrir le débat. Cela permettra aux élèves plus gênés ou moins rapides à penser à un argument avant que le débat commence.

Option 3 : Ouvrez le débat après une ou deux minutes de préparation individuelle (en silence pour permettre aux élèves de formuler leur débat dans la tête). C'est une bonne option pour un groupe plus engagé et moins gêné.

Note : Dans toutes les options, vous contrôlez qui peut débattre et quand. Vous pouvez choisir combien de débats auront lieu de chaque côté, combien de temps vous allouez aux débats (pas plus d'une minute est nécessaire) et qui va débattre. Il est très important d'établir cet ordre dans les débats, car durant la session parlementaire, c'est la présidence (l'enseignant(e)) qui contrôle le débat. Cela ne veut pas nécessairement dire que vous forcez les élèves à se prononcer (nous ne voulons pas créer une insécurité), mais plutôt de choisir parmi les élèves qui se lèvent pour débattre. Vous pouvez imposer une limite d'un débat par personne (par question ou pour toute l'activité, en fonction du temps que vous avez). Cela poussera chaque élève à bien penser à son argument avant de parler. Cela permettra aussi à chaque élève de parler. Si un élève veut faire un deuxième débat, il devra donner son argument à quelqu'un qui n'a pas parlé.

Évaluation : Cette activité est formative. Vous pouvez utiliser une liste de classe pour vous assurer que tout le monde a eu la chance de faire un débat. Si vous répétez l'activité plus d'une fois, vous pouvez observer des critères spécifiques de la prise de parole. Par exemple : l'assurance, les règles de langue, la qualité des arguments, la remise en question des arguments de l'opposition, la prise de risque (en choisissant le côté que personne ne choisit, en débattant l'opposé de ce qu'on croit…) et tout autre aspect voulu. Le but de l'activité est que les élèves aient une expérience positive de prise de parole. Tentez donc de ne pas évaluer trop de critères.

Version techno

Pour réaliser cette activité à distance, vous pouvez rencontrer vos élèves à l'aide d'un logiciel vidéo. Chaque élève peut prendre un objet rouge et un objet vert pour voter. Procédez aux débats de la même façon qu'en salle de classe, sauf que les étudiants devront préparer leur argument individuellement (à moins que vous ayez l'option de créer des salons vocaux séparés).

- Zoom ou Teams (une grande salle vidéo)
- Discord (plusieurs salons vocaux possibles dans un serveur ou « salle de classe »)

Activité : Créer et débattre un projet de loi (PDL)

Cette section comprend plusieurs leçons ou étapes que vous pouvez évaluer. Il y aura aussi différents niveaux d'approfondissement, dépendant du temps que vous voulez consacrer au projet.

Activité 1 — Créer et choisir un projet de loi

But de l'activité : Permettre aux jeunes d'identifier un enjeu d'actualité qui les concerne et débattre pour trouver une solution qui aura un impact positif sur la majorité de la population concernée.
Durée : 1 à 3 périodes (dépendant de la version)

Matériel : Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine :
Papier de type « flip chart » pour le remue-méninge
Annexe 3.1 — *Suggestions de projets de loi*
Annexe 3.2 — *Anciens projet de loi du PJFM.*
Annexe 4 — *Rédiger un Projet de loi*
Annexe 5 — *Grille de vérification du projet de loi (élève)*
Annexe 6 — *Grille d'évaluation formative et sommative du projet de loi.*

Pour pouvoir débattre, il faut y avoir un sujet. Il est important que les élèves aient une idée de ce à quoi ressemble un projet de loi. Il est donc idéal de leur montrer un vrai projet de loi. Vous trouverez ici-bas la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*, adoptée par le gouvernement manitobain en juin 2016. Vous pouvez en imprimer quelques copies à regarder ou projeter la loi tout simplement et demander aux élèves quels sont les éléments importants qu'ils remarquent.

Loi 5 : https://web2.gov.mb.ca/bills/41-1/pdf/b005.pdf

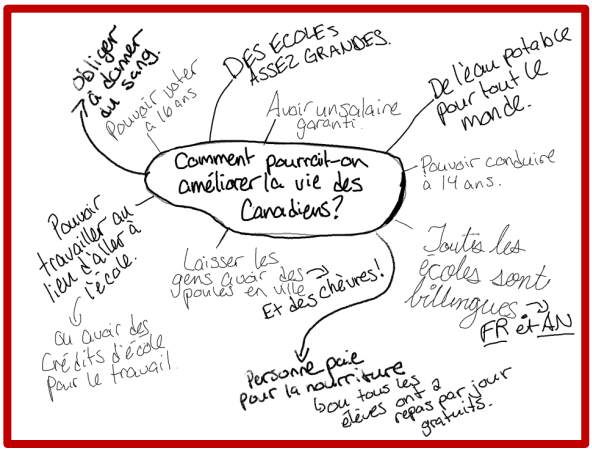

Étape 1 — choix d'une idée

Option longue :

Divisez la classe en petits groupes. Affichez les questions suivantes et demandez aux élèves de choisir une des questions et de faire un remue-méninge pour répondre à cette question. Vous pouvez aussi écrire une question sur chaque feuille de papier et demander aux élèves de circuler en silence avec un stylo-feutre et répondre aux questions sans répéter la réponse d'un autre, mais en allouant qu'ils ajoutent aux énoncés des autres (voir image). Voici les questions à répondre :

a) Choisis un groupe de la population (ex. les étudiants, les ainés, les professionnels de la santé…) et identifie le plus grand problème pour ce groupe en ce moment.
b) Comment pourrait-on améliorer la vie des Canadiens ?
c) Quels règlements ou lois te frustrent le plus ?
d) Qu'aimerais-tu changer dans le monde ?
e) De quoi parle-t-on le plus dans les nouvelles en ce moment ?

Scénario d'apprentissage : Simulation parlementaire

Une fois l'activité terminée, placez les affiches à un endroit facilement accessible pour tous les élèves. Vous pouvez prendre le temps de lire quelques réponses. Ces réponses serviront d'inspiration pour la rédaction de leur projet de loi.

Option courte :
Placez les élèves en groupes de 2 ou 3 et regardez avec eux la liste de *Suggestions de projets de loi* à l'Annexe 3.1. Les élèves choisissent un PDL qui les intéresse.

Étape 2 — rédaction du PDL

Option longue :

Vous pouvez maintenant placer les élèves en groupes de 2 ou 3. Pour bien rédiger un projet de loi, montrez un exemple de projet de loi qui a déjà été débattu lors d'une session du PJFM (Annexe 3.2). Après avoir lu le projet de loi aux élèves, distribuez l'Annexe 4 et demandez aux groupes de s'inspirer du remue-méninge pour créer leur idée de projet de loi. Après avoir rempli la feuille de route, ils peuvent passer à la rédaction de leur projet de loi.

Évaluation : Pour évaluer ce projet, vous pouvez choisir quelques critères à observer et/ou vous pouvez distribuer une liste de vérification à chaque groupe pour leur permettre de réagir à leur travail. Je suggère que vous discutiez avec le groupe de quelques-unes de leurs réponses afin de voir s'ils ont compris le concept d'un projet de loi. Voir l'Annexe 5 — *Grille de vérification du projet de loi* et l'annexe 6 — *Grille d'évaluation formative et sommative du projet de loi* pour pouvoir évaluer le travail de façon efficace.

Option courte :

Chaque groupe choisit un PDL déjà rédigé par le PJFM (Annexe 3.2 — *Anciens projets de loi du PJFM*) qu'ils préfèrent. On passera au vote dans l'étape 3.

Note : Cette option est idéale si vous voulez vous concentrer sur l'évaluation du débat, mais pourrait susciter moins d'intérêt si les élèves l'ont choisi à contrecœur. Assurez-vous de toujours donner un choix aux élèves et n'imposez pas un projet de loi, parce qu'ils ne seront pas motivés. Si vous voulez imposer un PDL, choisissez-en deux à débattre et donner le choix aux élèves de se faire évaluer sur l'un ou l'autre des PDL.

Version techno
Pour permettre aux élèves de travailler l'écriture en ligne du projet de loi, créez un document facile à partager entre les élèves que l'enseignant(e) peut également vérifier. Les élèves peuvent créer leur PDL en temps réel avec les autres membres de leur groupe. L'utilisation de Microsoft OneNote (pour la DSFM) est une excellente façon de créer des salles de classe virtuelles qui permettent à l'enseignant(e) de voir tous les travaux des élèves en même temps, permettre aux élèves de travailler ensemble et donner accès à tous les documents directement en ligne, sans devoir les imprimer. Google Classroom est une autre option qui fonctionne très bien.

Étape 3 — Vote

Après avoir lu toutes les options avec les élèves, inscrivez le titre de tous les projets de loi au tableau.

Les élèves placent trois étoiles sur les PDL de leur choix avec un stylo-feutre pour tableau blanc (voir image). Ils peuvent mettre les trois étoiles au même endroit ou une étoile sur trois différents PDL.

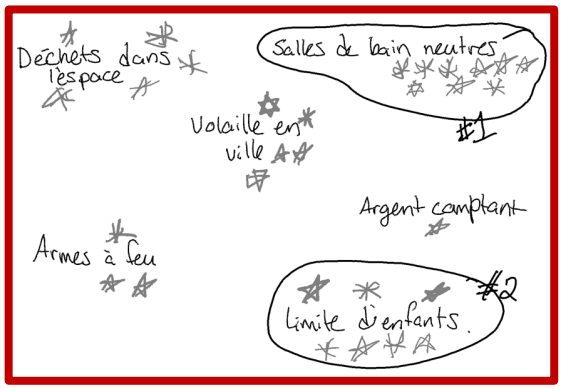

Comptabilisez les votes et choisissez le gagnant. Vous pouvez faire une deuxième ronde en cas d'égalité ou d'incertitude.

Activité 2 — Simulation parlementaire

But de l'activité : Permettre aux élèves de vivre une expérience de débat telle que nos députés fédéraux la vivent. Les élèves pourront s'affirmer sur les enjeux choisis en présentant un discours planifié et en ajustant son opinion après avoir entendu les discours des autres.

Durée : 1 à 3 périodes pour la préparation et 1 à 3 périodes pour le débat.

Matériaux :

- Vidéo – Procédures parlementaires (https://www.youtube.com/watch?v=XIEIRUHhLY0)
- Annexe 7.1 — *Procédures parlementaires (élève)*
- Annexe 7.2 — *Procédures pour l'enseignant(e)*
- Un exemplaire du PDL choisi pour chaque élève (électronique ou papier)
- Annexe 8.1 — *Feuille de route - discours*
- Annexe 8.2 — *Critères d'évaluation de la simulation (élève)*
- Trousse de simulation parlementaire (disponible au CJP sur demande) ou
  - Un objet qui servira de masse
  - Un coussin pour la masse
  - Une toge pour l'enseignant(e) (ou une autre forme de vêtement qui couvre les habits.)
  - Annexe 10 — *Cérémonies d'ouverture et de clôture*
  - Annexe 9 — *Circonscriptions électorales*
- Annexe 11 — *Liste de classe pour le débat*
- Annexe 12 — *Évaluation formative du plan de débat*
- Annexe 13 — *Évaluation sommative de la simulation parlementaire (enseignant(e))*

Étape 1 — procédures parlementaires

Distribuez une copie de l'Annexe 7.1 — *Procédures parlementaires (élève)* à chaque élève. Vous pouvez vous référer à l'Annexe 7.2 — *Procédures pour l'enseignant(e).*

Présentez la vidéo sur les procédures parlementaires créée par Idéfilms dans le cadre du Parlement franco-canadien du nord et de l'ouest (PFCNO) 2012. Cela donnera la chance à tous de mieux comprendre comment agir et quoi dire lors d'une session parlementaire.

Pour aller plus loin…

Vous pouvez montrer des extraits de périodes de questions ou de débats du Parlement canadien en vous rendant au site web : https://parlvu.parl.gc.ca/harmony/fr

Étape 2 — Activité sur le vouvoiement

Option longue :

Écoutez 2 minutes de *4 micros et un merlot* du vendredi 6 septembre 2019. (19 : 30-21 : 05)
https://soundcloud.com/envol-91/4-micros-et-un-merlot

Notez les connaissances antérieures des élèves sur le vouvoiement.

a. Qui a déjà appris ?
b. Quand devons-nous vouvoyer ?

Distribuez l'Annexe 15.1 — *Aide mémoire vouvoiement* à chaque élève.

Jouez au jeu de vouvoiement.

c. Chaque élève a une carte collée sur le dos. (voir Annexe 15.2 — *Jeu de vouvoiement)* Chaque carte représente une personne qui doit être tutoyée ou vouvoyée.
d. Les élèves doivent avoir des interactions avec ces personnes et tenter de faire deviner à l'autre qui ils sont, tout en vouvoyant ou non.

Écoutez les 9 dernières minutes de *4 micros et un merlot* (21 : 05 – 29 : 55).

Installez le groupe en cercle pour une session de type Touchstones ou cercle de partage. Posez les questions suivantes :

e. Quelle est la valeur (l'importance/l'utilité) du vouvoiement ?
f. Pourquoi croyez-vous qu'on ne l'utilise pas ou peu au Manitoba ?
g. Dans quel aspect de votre vie pourriez-vous utiliser le vouvoiement ?
h. Comment vos conversations à l'oral vont-elles changer avec le vouvoiement ?

Demandez aux élèves de remplir le billet de sortie sur l'activité (Annexe 15.3 — *Billet de sortie vouvoiement*)

Option courte :

Distribuez l'Annexe 15.1 — *Aide mémoire – Vouvoiement* à chaque élève.

Lisez les cartes de l'Annexe 15.2 — *Jeu de vouvoiement* et demandez aux élèves s'ils devraient vouvoyer ou tutoyer cette personne.

Note : Lors de la simulation parlementaire, les députés doivent s'adresser à la Présidence et vouvoyer.

Étape 2 — plan et rédaction du discours

Distribuez une copie du PDL choisi à chaque élève et une copie de l'Annexe 8.1 — *Feuille de route – discours* à chaque élève. Les élèves doivent maintenant planifier leur débat à l'aide de ces documents et de la recherche supplémentaire de sources variées.

Étape 3 — conférences individuelles

L'élève demande une conférence avec vous. Utilisez l'Annexe 12 — *Évaluation formative du plan de débat* pour vérifier que chaque élève soit sur la bonne voie. Une fois la vérification complétée, l'élève peut rédiger son discours final de façon électronique, ou à la main sur des cartes qu'il ou elle pourra utiliser lors du débat. Si un élève est très rapide dans son travail, proposez-lui de rédiger un amendement au projet de loi. Les amendements permettront aux élèves qui aiment parler de se prononcer plus d'une fois.

Étape 4 — la simulation

Une fois les discours terminés, fixez la date de la simulation. Pour que la simulation ait son plein impact, planifiez au moins trois périodes pour pouvoir évaluer tout le monde. Fiez-vous à l'Annexe 7.2 — *Procédures pour l'enseignant(e)* afin de présenter les étapes du projet de loi dans le bon ordre.

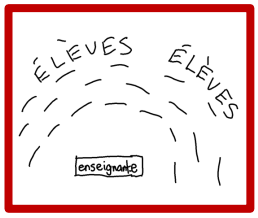

Pour la session parlementaire, placez les pupitres/tables de votre salle de classe de façon à regrouper les membres des mêmes partis ensemble et de sorte que tout le monde puisse voir la Présidence et qu'ils puissent se voir l'un l'autre et lire les noms de circonscriptions (voir image).

Suivez l'ordre suivant pour la simulation :

1. Cérémonie d'ouverture
    a. Choisissez quelques élèves de la classe (ou d'un niveau plus haut, qui auraient peut-être déjà fait la simulation) pour incarner les personnages. Vous jouez la Présidence. Vous pouvez demander à la direction ou direction adjointe de jouer le rôle de Gouverneur général.
2. Première lecture (dispensée)
    a. Vous pouvez lire le PDL en entier une première fois ici, mais les élèves l'auront déjà lu plusieurs fois. On dit donc DISPENSÉ quand le ministre (Un des élèves qui a écrit le PDL) commence la lecture.
3. Période de questions sur le PDL
    a. Les élèves peuvent poser des questions de clarification au groupe qui a écrit le PDL. Si le PDL était déjà écrit, vous pouvez demander à un élève d'en être le ou la ministre, ou vous pouvez répondre aux questions vous-même.
4. Deuxième lecture : ouvrir la Chambre aux débats et aux amendements.
    a. Les députés peuvent maintenant présenter leur discours un à la fois en se levant et en attendant que vous les reconnaissiez pour parler.
    b. Ils peuvent aussi proposer des amendements à la loi.
    c. Si un amendement est refusé par le ou la ministre, il faut débattre l'amendement avant de retourner au PDL en entier. Par exemple, une députée veut changer la sanction du PDL, mais le ou la ministre n'est pas d'accord, on va débattre cette nouvelle sanction avant de recommencer le débat sur le PDL en entier.
    d. Chaque élève ne peut prononcer qu'un seul débat pour le PDL et un seul débat par amendement. Il n'y a pas de limite d'amendements, seulement celle que vous imposez. Utilisez l'*Annexe 11 — Liste de classe pour le débat* pour comptabiliser les discours.
    e. Sachez que certains élèves auront planifié leur débat avant que la loi ne soit changée et ils n'auront peut-être pas la capacité de modifier leur débat sur le champ. Il est donc important de préciser qu'ils peuvent quand même utiliser leur débat, mais qu'ils devraient y ajouter quelques phrases du genre « Le PDL amendé est une excellente idée, car l'article 3 était absolument atroce… » et ensuite poursuivre avec leurs arguments contre l'article qui a été éliminé.
5. Une fois tous les débats terminés, passez au vote. (Voir l'*Annexe 7.2 — Procédures pour l'enseignant(e))*
6. Troisième lecture
    a. Ici, la Chambre adopte la loi de façon officielle (voir *Annexe 7.2)*
7. Cérémonie de clôture. (voir *Annexe 10 — Cérémonies d'ouverture et de clôture*)

<u>Étape 5 — Billet de sortie</u>

1. Distribuez un billet de sortie (*Annexe 14 — Billet de sortie*) à chaque élève pour qu'il ou elle puisse justifier son vote. Cela pourra vous aider lors de l'évaluation.

Évaluation : Pendant la simulation, utilisez l'*Annexe 13 — Évaluation sommative de la simulation parlementaire* pour évaluer les habiletés de débat de chaque élève. Si vous pensez ne pas pouvoir

évaluer « en direct », enregistrez la session pour l'écouter plus tard. Si vous optez pour l'enregistrement, vous pouvez noter qui parle et pourquoi pendant la simulation pour vous assurer que tout le monde a eu la chance de prononcer son discours. Vous pouvez consulter l'annexe 11 — *Liste de classe pour le débat* pour vous aider à tout noter.

Note : Malgré le fait que la simulation doit être évaluée (il faut bien y avoir quelque chose au bulletin!) L'important est que les élèves s'amusent en apprenant. Donnez la chance aux élèves « d'enfreindre les règlements » et aux autres de demander des excuses. Donnez un défi aux élèves de glisser des mots non parlementaires dans leur discours pour voir si les autres vont les remarquer. Permettez aux jeunes de « refuser de s'excuser » et « expulsez-les » de la salle (le temps qu'ils aillent aux toilettes pour « réfléchir à leur comportement ») et permettez-leur de revenir une fois qu'ils sont prêts à s'excuser devant la Chambre, la présidence et la Reine. Évidemment, si l'élève manque de respect, ou enfreint le code de conduite de l'école, assurez-vous de bien gérer la situation. Les élèves peuvent démontrer leur appui à un discours en riant, en applaudissant en silence en agitant les mains dans les airs des deux côtés de la tête (applaudir peut faire un peu trop de bruit et nuire à l'enregistrement/l'évaluation.)

Postactivité : Le PJFM dans votre salle de classe

Après avoir complété la simulation parlementaire, quoi de mieux que de donner le gout aux jeunes de refaire l'activité dans un environnement décontracté ? Je vous suggère fortement de faire venir des membres du Cabinet du PJFM pour qu'ils puissent inviter vos élèves à leur simulation parlementaire annuelle qui a lieu en février. Plusieurs de vos élèves se seront bien amusés et voudront vivre une autre expérience sociale de ce genre.

Option 1 – Le PJFM dans votre classe

Vous pouvez contacter le PJFM à l'adresse courriel suivant : info@pjfrancomanitobain.org pour organiser une visite dans votre salle de classe. Ils ont une présentation PowerPoint interactive pour vos élèves. Ils sont prêts à venir n'importe quand, pourvu que la date soit déterminée à l'avance.

Option 2 — Promotion

Affichez les outils promotionnels du PJFM dans votre salle de classe (voir *Annexe 16 — Outils promotionnels du PJFM*) :

- Affiche de l'évènement disponible en contactant le PJFM par courriel.
- Vidéo promo : https://www.youtube.com/watch?time_continue=232&v=FF1xJu6oWVc&feature=emb_title.
- Vous pouvez également montrer le site web du PJFM à vos élèves et leur donner les pages à suivre sur les médias sociaux.

Site web :	Facebook :	Instagram :
pjfrancomanitobain.org	@pjfrancomanitobain	@pjfrancomanitobain

Vous pouvez aussi donner la liste de simulations parlementaires et les dates approximatives de chacune.

Nom	Lieu	Date	Âge
Le Parlement jeunesse franco-manitobain (PJFM)	À Winnipeg	Tous les mois de février	14-25 ans
Le Parlement franco-canadien du nord et de l'ouest (PFCNO)[1]	Dans une ville de l'ouest ou du nord	Tous les mois de novembre	16-25 ans
Le Parlement jeunesse Pancanadien (PJP)[2][3]	À Ottawa	Tous les deux ans en janvier.	16-25 ans

[1] https://conseil-jeunesse.mb.ca/projets/parlement-franco-canadien-du-nord-et-de-louest-pfcno

[2] https://conseil-jeunesse.mb.ca/projets/parlement-jeunesse-pancanadien-pjp

[3] http://fjcf.ca/projets/parlement-jeunesse-pancanadien/

5. Résumé des leçons (aide-mémoire)

Version longue			Version courte		
Durée : 30-60 mins	**Polarisation :** 1. Lire des énoncés et demander aux élèves de se déplacer du côté qu'ils préfèrent. 2. Demander aux élèves de débattre en groupe, ensuite, individuellement. 3. S'assurer que tout le monde a eu la chance de parler une fois.	Matériel : • Annexe 1 • Liste de classe • Grand espace	Durée : 30-60 mins	**Polarisation :** 1. Lire des énoncés et demander aux élèves de se déplacer du côté qu'ils préfèrent. 2. Demander aux élèves de débattre leur choix en donnant une minute de réflexion personnelle.	Matériel : • Annexe 1 • Grand espace
Durée : 10 mins 20-30 mins 5-10 mins 60 mins + Formatrice 20-30 mins Formative 5 mins/ élève 10 mins	**Choisir un sujet :** 1. Afficher la loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine pour voir la structure d'une vraie loi. 2. Faire un remue-méninge d'idées de loi (voir plan détaillé pour stratégie d'enseignement) 3. Chaque groupe choisit une idée pour écrire une loi. 4. Les élèves utilisent l'Annexe 4 pour préparer leur PDL. 5. Évaluation formatrice, formative et sommative. **OU** 1. Afficher la loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine pour voir la structure d'une vraie loi.	Matériel : • Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine. • Papier de type « flip chart » pour le remue-méninge • Annexe 3.1 • Annexe 4	Durée : 10 mins 15 mins	**Choisir un PDL :** 1. Chaque groupe choisit un ancien PDL du PJFM à l'annexe 3.2 2. Vote (voir plan détaillé)	Matériel : • Annexe 3.2

5-10 mins 60 mins + (voir ci-haut) 15 mins	2. Choisir une idée parmi les titres de l'annexe 3.1. 3. Les élèves utilisent l'Annexe 4 pour préparer leur PDL. 4. Évaluation formatrice, formative (conversation) et sommative (produit). 5. Vote (voir plan détaillé)				
Durée : 15 mins 15 ou 60 mins 60-120 mins 5 mins/élève 60 mins	**Planifier le débat :** 1. Visionner la vidéo de procédures parlementaires. 2. Activité sur le vouvoiement. 3. Les élèves utilisent le PDL et l'Annexe 8.1 pour planifier leur discours. 4. Chaque élève demande une conférence pour discuter de leur discours (évaluation formatrice et formative — conversation) 5. Rédaction du discours final.	Matériel : • Vidéo d'Idéfilms • Annexe 7.1 et 7.2 • Annexe 8.1 • Annexe 8.2 • Annexe 12 • Annexe 15.1 • Annexe 15.2 • Annexe 15.3	Durée : 15 mins 15 mins 60-120 mins 5 minutes/élève 60 mins	**Planifier le débat :** 1. Visionner la vidéo de procédures parlementaires. 2. Activité sur le vouvoiement (optionnel) 3. Les élèves utilisent le PDL et l'Annexe 8.1 pour planifier leur discours. 4. Chaque élève demande une conférence pour discuter de leur discours (évaluation formatrice et formative — conversation) 5. Rédaction du discours final.	Matériel : • Vidéo d'Idéfilms • Annexe 7.1 et 7.2 • Annexe 8.1 • Annexe 8.2 • Annexe 12 • Annexe 15.1 • Annexe 15.2 • Annexe 15.3
Durée : 15 mins 10-15 mins 2 à 3 classes 5 mins 2 mins	**Simulation :** 1. Cérémonie d'ouverture 2. Première lecture (dispensée) 3. Période de questions sur le PDL 4. Deuxième lecture : ouvrir la Chambre aux débats et aux amendements. 5. Une fois tous les débats terminés, passer au vote. 6. Troisième lecture	Matériel : • Annexe 7.1 • Annexe 7.2 • Annexe 9 • Annexe 10 • Annexe 11 • Annexe 13	Durée : 15 mins 10-15 mins 2 à 3 classes 5 mins	**Simulation :** 1. Cérémonie d'ouverture 2. Première lecture (dispensée) 3. Période de questions sur le PDL 4. Deuxième lecture : ouvrir la Chambre aux débats et aux amendements. 5. Une fois tous les débats terminés, passer au vote.	Matériel : • Annexe 7.1 • Annexe 7.2 • Annexe 9 • Annexe 10 • Annexe 11 • Annexe 13

15 mins	7. Cérémonie de clôture.		2 mins 15 mins	6. Troisième lecture 7. Cérémonie de clôture.	
10 mins	**Billet de sortie :** 1. Après la simulation, offrir un billet de sortie aux élèves et demandez-leur d'expliquer leur vote. Cela pourrait aider l'évaluation sommative de l'élève.	Matériel : • Annexe 14	10 mins	**Billet de sortie :** 1. Après la simulation, offrir un billet de sortie aux élèves et demandez-leur d'expliquer leur vote. Cela pourrait aider l'évaluation sommative de l'élève.	Matériel : Annexe 14
Durée : 30- 60 mins 5-10 mins	**PJFM dans votre classe :** 1. Invitez le Cabinet du PJFM à faire une présentation interactive dans votre salle de classe. **ET/OU** 2. Affichez les outils promotionnels du PJFM dans votre classe et encouragez-les de participer au PJFM	Matériel : • Annexe 16	Durée : 30- 60 minutes 5-10 minutes	**PJFM dans votre classe :** 1. Invitez le Cabinet du PJFM à faire une présentation interactive dans votre salle de classe. **ET/OU** 2. Affichez les outils promotionnels du PJFM dans votre classe et encouragez-les de participer au PJFM	Matériel : • Annexe 15
Durée totale min : 9-10 h max : 14-15 h			Durée totale min : 6 h max : 11 h		

8. Liste de ressources externes

Parlement jeunesse franco-manitobain

Site web : pjfrancomanitobain.org/cest-quoi-le-pjfm
Courriel : info@pjfrancomanitobain.org

Apprentissages incontournables

Bureau de l'éducation française. Documents disponibles sur demande.

Forum national des jeunes ambassadeurs

https://www.french-future.org/fr/programmes/nayf/

Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine

https://web2.gov.mb.ca/bills/41-1/pdf/b005.pdf

Vidéo sur les procédures parlementaires

https://www.youtube.com/watch?v=XIEIRUHhLY0

ParlVu

https://parlvu.parl.gc.ca/harmony/fr

4 micros et un merlot, vendredi 6 septembre 2019

https://soundcloud.com/envol-91/4-micros-et-un-merlot

Parlement franco-canadien du Nord et de l'Ouest

https://conseil-jeunesse.mb.ca/projets/parlement-franco-canadien-du-nord-et-de-louest-pfcno

Parlement jeunesse pancanadien

https://conseil-jeunesse.mb.ca/projets/parlement-jeunesse-pancanadien-pjp

http://fjcf.ca/projets/parlement-jeunesse-pancanadien/

Annexe 1 — Questions de polarisation
Annexe 2 — Étapes d’une loi
Annexe 3.1 — Suggestions de projets de loi
Annexe 3.2 — Anciens projets de loi du PJFM
Annexe 4 — Rédiger un projet de loi
Annexe 5 — Grille de vérification du projet de loi (élève)
Annexe 6 — Grille d’évaluation formative et sommative du projet de loi (enseignant(e))
Annexe 7.1 — Procédures parlementaires (élève)
Annexe 7.2 — Procédures pour l’enseignant(e)
Annexe 8.1 — Feuille de route - discours
Annexe 8.2 — Critères d’évaluation de la simulation (élève)
Annexe 9 — Circonscriptions électorales
Annexe 10 — Cérémonies d’ouverture et de clôture
Annexe 11 — Liste de classe pour le débat
Annexe 12 — Évaluation formative du plan de débat
Annexe 13 — Évaluation sommative de la simulation parlementaire (enseignant(e))
Annexe 14 — Billet de sortie - Vote
Annexe 15.1 — Aide-mémoire - Vouvoiement
Annexe 15.2 — Jeu de vouvoiement
Annexe 15.3 — Billet de sortie - Vouvoiement